

Compte-rendu du Conseil d'école du 3 Novembre 2020
École élémentaire Géo Condé de Bois de Haye

En raison du durcissement des consignes sanitaires, le conseil d'école est restreint.

Présents:

Les enseignants: Mme AUBRIET et Mme SAUNIER

Les représentants de la Mairie: Mr PICARD (Maire),

Les représentants des parents d'élèves : Mme CHIRIO, Mme GEROME, Mme DOVEZE, (titulaires)

Sont excusés : Mr CASTELLI (IEN de la circonscription de Villers lès Nancy), les autres parents d'élèves et enseignantes.

1 : Élections des délégués de parents d'élèves

Nombre d'électeurs inscrits : 216

Nombre de votants : 157

Bulletins blancs et nuls : 29

Suffrage exprimé : 128

Nombre de sièges à pourvoir : 6

La liste unique a été élue dans son intégralité le vendredi 9 octobre 2020:

Mme PARDAL, Mme CHIRIO, Mme GEROME, Mme GUTH, Mme DOVEZE et Mme MOUGINOT sont élues en tant que titulaires (6 postes)

Mme BRUNESSEUX, Mme JOLY, Mr HEINRICH et Mr DEMOULIN sont élus en tant que suppléants.

Merci à tous les parents qui se sont proposés et qui souhaitent s'investir à nos côtés.

2 : Effectifs de l'année 2020-2021:

127 élèves répartis ainsi :

Mme Olméta : 20 CP

Mme Aubriet : 20 (9 CP et 11 CE1)

Mme Zander : 21 (14 CE1 et 7 CE2)

Mme Oberhausser : 21 (12 CE2 et 9 CM1)

Mme Saunier : 21 CM1

Mme Béglé : 24 CM2.

Prévisions pour la rentrée 2020/2021: 24 élèves arrivent de GS et 24 partent en 6ème. Les effectifs restent donc stables: **127 élèves**

3 : Organisation des rentrées de septembre, de novembre : nouveau protocole et hommage à Mr Paty

Rentrée de septembre : nous sommes restés sur un protocole strict: les entrées et les sorties différentes par classe, le non brassage des groupes dans l'école et dans la cour. Le lavage des mains est obligatoire à chaque entrée et sortie de l'école. Les enseignants portent obligatoirement le masque dans l'école. La désinfection et l'aération sont réalisées chaque jour.

Les adultes doivent porter le masque dans un périmètre de 50 m autour de l'école et ne peuvent pénétrer dans l'école sans autorisation.

Rentrée de novembre :

*** durcissement du protocole:** les enfants à partir du CP doivent obligatoirement porter un masque même pendant la récréation. Les enfants devront se munir de 2 masques pour la journée et d'un sachet pour y mettre le masque usagé du matin. La première journée de port du masque s'est bien passée pour les enfants, ils ont bien géré le changement de masque à 13H30.

Les goûters d'anniversaire ne seront plus autorisés pour le moment.

*** Plan vigipirate renforcé:** toutes les portes sont fermées à clé. Vigilance à l'entrée et à la sortie de l'école.

Hommage à Samuel Paty : Une minute de silence a été respectée dans toutes les classes à 11 heures. Dans les classes de CM, un débat a eu lieu sur la laïcité, la liberté de penser et d'expression. Dans les petites classes des actions sur le « bien vivre ensemble » sont mises en place tout au long de l'année à travers différents projets. Le sujet a été jugé trop difficile pour l'âge des enfants.

4 : Le règlement intérieur

Un article sur les consignes COVID et l'organisation spécifique mises en place pour cette rentrée a été rajouté au règlement.

Article 6: Consignes mises en place face au COVID:

A partir du 2 novembre et jusqu'à nouvel ordre, les enfants devront porter un masque dès le CP.

Les adultes doivent porter le masque obligatoirement à moins de 50 mètres de l'école. Toute personne pénétrant dans l'école, après autorisation, doit se désinfecter les mains au gel et porter un masque.

Une organisation est mise en place dans l'école de manière à minimiser les brassages et les échanges des groupes d'enfants. Chaque classe a une zone et un horaire de récréation. Les entrées et les sorties de classe sont réparties sur les 3 portails d'accès de l'école.

Les enfants se désinfectent les mains au gel à chaque entrée et sortie de l'école.

L'école est désinfectée et aérée chaque jour par les agents de ménage de la mairie.

Les familles s'engagent à prendre la température de leurs enfants chaque matin. En cas de fièvre ou de symptômes, à appeler rapidement le médecin traitant, à garder l'enfant à la maison et à prévenir l'école.

5 : Le projet d'école année 2020 / 2021

Suite au confinement, le projet d'école est en partie reporté sur l'année en cours.

Axe 1 : Mathématiques / géométrie axe poursuivi en 2020 / 2021

Les classes de cycle 2: travail plus particulier sur " l'espace": améliorer ses repères spatiaux

Les classes de cycle 3: création, construction et utilisation de jeux mathématiques (Cette année jeux sur les fractions et les nombres décimaux)

Axe 2 : Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements

- Travail de remédiation auprès des élèves en difficultés suite au confinement de l'année précédente.

- Recensements des besoins (analyse des évaluations) et mises en place de remédiation dans les classes.
- Projets avec le RASED - APC

Axe 3 : Acquérir une conscience citoyenne pour prendre soin de soi et des autres

- Travail sur le respect, la politesse, les dangers d'internet (avec l'aide de la brigade juvénile de Nancy)
- Animations l'hygiène par Erika Chaumont (infirmière au collège Georges de la Tour) et sur la puberté avec les élèves de CM2.
- Travail sur l'alerte et les premiers gestes de secours. (avec l'aide de Mr Lepoutère et des centres de secours)

6 : Bilan coopérative scolaire

La coopérative repart cette année avec la somme de 2317,35 euros.

Le montant de la coopérative n'a pas changé: 20 euros par enfant pour l'année.

7 : PPMS

Un exercice incendie a eu lieu le mardi 22 septembre à 9H50. Tout s'est bien déroulé. Le signal était audible dans toute l'école. Sortie dans le calme. Les classes de Mme Zander et Mme Olméta ont utilisé l'issue de secours créée pendant les grandes vacances à l'arrière de l'école. Nous attendons encore des clés de cette porte pour toutes les enseignantes.

Un exercice d'alerte intrusion a eu lieu mardi 12 octobre à 9H50: simulation d'une intrusion. Les enfants ont bien réagi, s'enfermant et se cachant en silence jusqu'à la fin de l'alerte.

Le dernier exercice de confinement aura lieu le mardi 17 novembre 2020 à 9H50.

7: Vie de l'école et Manifestations: premier trimestre 2019

*** Shultüte:** Dans ce contexte particulier, les Schultüte ont été offertes dans la classe directement aux enfants le jour de la rentrée.

***Vendredi 2 octobre :** Elections des nouveaux délégués CM1 au conseil municipal d'enfants. Bravo à Violette, Ulysse, Marek et Clara élus au premier tour.

La remise des écharpes a eu lieu à l'école le vendredi 16 octobre en présence de tous les enfants de CM1 et des CM2 élus au CME

Fête de la Saint Nicolas : ?

Projet de Noël de la classe de Mme Olméta : Projet avec différentes écoles européennes avec confection et envoi de petits objets.

A Noël, le marché et le spectacle n'auront pas lieu: chaque classe fabriquera un objet qui sera offert aux enfants.

Le projet classe d'eau accepté l'an passé mais non réalisé à cause du

confinement est reporté en 2021: L'agence de l'eau Paris Rhin Meuse versera la somme de 1200 euros pour les projets des classes de CM1 et CM2: visite de 3 stations d'épuration différentes, du château d'eau et de l'usine de traitement des eaux de Jaillon.

Un voyage sera proposé en fin d'année au l'écluse d'Artzwiller.

8: Travaux dans les écoles

- * La peinture des toilettes garçons a été achevée pendant les grandes vacances.
- * La classe de Mme Olméta a été repeinte également.
- * Une allée a été aménagée pour l'accès à la classe de Mme Olméta pendant les vacances de la Toussaint.

Un grand merci pour l'aide humaine et financière de la mairie dans la gestion de cette crise sanitaire.

Un grand merci à l'équipe des ateliers pour leur travail et leur réactivité face à nos demandes.

Merci à tous les parents et à tous les enfants pour leur adaptation rapide face à toutes ces consignes sanitaires astreignantes mais tellement nécessaires pour combattre cette maladie. Merci pour votre soutien.

Le conseil d'école du 2^{ème} trimestre aura lieu le jeudi 11 mars à 17H30.

La secrétaire

La directrice

Madame AUBRIET

Madame SAUNIER